

VILLAINES

COURSE



SAMEDI 19 SEPT. 2026

À PARTIR DE 14H

LIEU DE DÉPART : PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE VILLAINES

800M
14H00

2,5 KM
14H30

5 KM
15H00

10 KM
16H00



INSCRIPTION GRATUITE EN MAIRIE
ou le jour même sur place à partir de 13h30
Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou à
télécharger sur villedevillaines.fr
(page accueil / nos publications)



Possibilité de courir déguisé sur
les parcours de 5 et 10 Km.
Le meilleur déguisement recevra
une récompense !

COLLECTE DE FONDS
AU PROFIT DU TÉLÉTHON



BULLETIN D'INSCRIPTION



N° de dossard :

Cadre réservé à l'administration



INFORMATIONS PERSONELLES

Nom : _____

Prénom : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Adresse mail : _____ Tel : _____

Date de naissance (Obligatoire) : _____

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Licencié(e) FFA : ☐ OUI ☐ NON

N°Licence : _____

Joindre une copie de la licence 2025/2026

Cochez la course choisie :

☐ 1 800 m né de 2016 à 2020

☐ 3 5 km né en 2016 et avant

☐ 2 2.5 km né en 2014 et 2015

☐ 4 10 km né en 2011 et avant

Pour les mineurs

Je soussigné(é) _____ autorise ma fille/mon fils
_____ à participer à la course n° _____.

Signature du participant ou
des parents pour les mineurs

PASS PRÉVENTION SANTÉ

POUR LES PARTICIPANTS MAJEURS NON LICENCIÉS :

Le certificat médical est remplacé par le Pass
Prévention Santé (PPS).

Pour l'obtenir, rendez-vous sur le site de la FFA :

<https://pps.athle.fr>

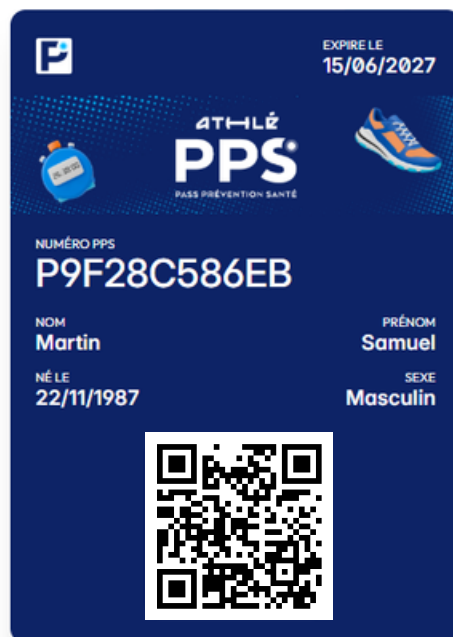
Après avoir effectué la démarche en ligne, indiquez
votre numéro PPS lors de l'inscription.

N° PPS

GRATUIT POUR LES MINEURS

Nés en 2012 et + : attestation à remplir en ligne sur

<https://pps.athle.fr>



Scannez le QR-CODE pour obtenir votre PPS



PROGRAMME DES COURSES

DÉPART : PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, FACE À LA MAIRIE

	DÉPART	CATÉGORIE	DISTANCES
COURSE N°1	14h00	né de 2016 à 2020	800 M
COURSE N°2	14h30	né en 2014 et 2015	2.5 KM
COURSE N°3	15h00	né en 2016 et avant	5 KM
COURSE N°4	16h00	né en 2011 et avant	10 KM



LES INSCRIPTIONS AUX COURSES SONT **GRATUITES**

BULLETIN D'INSCRIPTION À DÉPOSER AU PÔLE SCOLARITÉ JEUNESSE



Pôle Scolarité Jeunesse
Place du Général De Gaulle
62138 VIOLAINES

Tél : 03 20 29 65 03

polescolaritejeunesse@violaines.fr



villedeviolaines.fr



Ville de Violaines - Officiel



[villedeviolaines](https://www.instagram.com/villedeviolaines)



RÈGLEMENT

ARTICLE 1 :

Les courses sont ouvertes à tous, licenciés et non licenciés.

ARTICLE 2 :

L'inscription est gratuite.

Les inscriptions par courrier devront être adressées au Pôle Scolarité Jeunesse

19 place du Général De Gaulle, 62138 VIOLAINES

Tél. 03 20 29 65 03

Le participant devra renvoyer le bulletin d'inscription rempli, signé, accompagné d'une copie de la licence FFA ou du Pass Prévention Santé pour les non licenciés.

ARTICLE 3 :

Les dossards sont à retirer le jour de l'épreuve à la Salle des fêtes, Place du Général De Gaulle, dès 13h00. Le dossard devra être porté visiblement (prévoir des épingles) et être remis à l'arrivée.

ARTICLE 4 :

Les départs des courses se feront Place du Général de Gaulle à partir de 14h00.

ARTICLE 5 :

L'accompagnement des coureurs (à pied ou en vélo) est strictement interdit sous peine de disqualification.

ARTICLE 6 :

Un ravitaillement sera installé près de l'arrivée.

ARTICLE 7 :

Un poste de secours sera assuré, Place du Général De Gaulle. La sécurité est assurée par les commissaires de courses et signaleurs postés à chaque intersection. Tout coureur sera toujours visible par au moins un signaleur.

ARTICLE 8 :

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement, la participation se faisant sous leur entière responsabilité avant, pendant et après la course.

ARTICLE 9 :

La participation implique l'acceptation de ce règlement.

